

Le repas des anciens

Il aura lieu le Dimanche 24/11/2019 au Restaurant « Lou Cante Perdrix » à La Vernarède à 12 heures.

Décharge des déchets verts

Il n'est plus possible de jeter les déchets verts au « Mas d'Arget ». Suite à de nombreux dépôts non conformes, le propriétaire refuse les dépôts. Merci de vous adresser dorénavant à la Mairie pour connaître les lieux ou les dépôts de déchets verts sont possibles. Tous les déchets autres que végétaux sont à déposer dans les colonnes de tri de la commune ou à la déchetterie à Génolhac :
Horaires ouverture : du mardi au samedi de 8 h à 12 h, le vendredi ouvert 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h

Épicerie ambulante

Vous l'avez peut-être déjà vu, à la fête votive, aux soirées de l'Echalapée belle, au marché de Génolhac ou ailleurs : le stand EPICERIE AMBULANTE de Flore, habitante de Chalap, a fait ses premières sorties cet été.

On y trouve des fruits secs et à coques, des épices et aromates, des plantes à boire (café, thé, cacao...), de l'huile, du vinaigre, du savon ainsi que d'autres produits alimentaires, de santé ou d'hygiène.

Dans le but de concilier une production respectueuse de la vie et une réduction des déchets, l'épicerie propose des produits biologiques vendus en vrac (au poids et sans emballage). Le consommateur est donc invité à venir avec ses contenants : bocaux, sachets, bouteilles, etc.

Retrouvez l'épicerie ambulante de produits biologiques en vrac le samedi matin au marché de Génolhac.

L'épicerie a besoin d'un lieu de stockage afin de proposer une gamme plus large de produits (farines, céréales et légumineuses). Si vous connaissez un endroit à l'abri de l'humidité, de la chaleur et du gel, n'hésitez pas à le faire savoir.

Pour plus de renseignement, veuillez prendre contact avec Flore.

Flore

Association Vrac Attitude

06 42 85 44 95 fl.terreau@laposte.net

Si vous avez des suggestions pour la prochaine parution merci de les transmettre à la Mairie avant le 15/12/2019

SENECHAS

Bulletin d'informations Municipales

www.senechas.com

Opération « Le jour de la Nuit »



Le Jour de la Nuit est une opération annuelle nationale de sensibilisation aux impacts de la pollution lumineuse, coordonnée depuis 10 ans par l'association Agir pour l'Environnement et le Parc National des Cévennes.

Éclairage public

Les installations assurant l'éclairage public de la commune sont vétustes. Des réparations importantes sont à prévoir. C'est le moment de se poser la question :

L'éclairage public est-il indispensable ?

Vous pouvez donner votre avis en remplissant et transmettant à la mairie le bulletin de réponse joint.

État civil

Mariages :

- Le 6 juillet de Nadège MAZOYER et Jérémy PUJOLAS de Rouis.
- Le 27 juillet de Mirtha Luz LOPEZ-LOPEZ et Bruno SALGON de La Rousse.
- Le 10 août de Carole FLOURET et Jean-Marc AFFLATET des Martinenches.
- Le 10 août de Delphine COMTE et Nicolas GAILLARD du Puy-en-Velay.
- Le 7 septembre d'Auréliine CUNY et Romain POLGE du Vespier et de Pontails et Brésis.
- Le 21 septembre de Laure ODABACHIAN et Romain CHOSSAT des Brugèdes.

Décès :

Le 6 juillet de Renée DOMERGUE veuve ROBERT des Martinenches.

Bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale est gérée par une association : « Le Rayon de Soleil ». Elle fait un appel à candidatures pour étoffer et pérenniser le bureau. Si vous êtes intéressé(e)s merci de proposer votre candidature au secrétariat de la mairie.

La bibliothèque est un lieu de convivialité. La lecture est une activité agréable qui participe au développement culturel des citoyens. Il est important que notre bibliothèque municipale continue de VIVRE.

Perception de La Grand-Combe

Les services publics continuent de disparaître dans les campagnes. Après la fermeture de la perception de Génolhac c'est maintenant celle de La Grand-Combe qui pourrait fermer. Les communes et particulièrement les secrétariats ont un besoin quasi quotidien de contacts et d'échanges avec la perception. Pour tenter de faire reculer les pouvoirs publics, une pétition peut être signée à la Mairie.

Petite annonce

Cherche personne de confiance pour accueil et ménage à Sénéchas au hameau des Fontanilles en période estivale et quelques semaines hors saison.
Pour plus de renseignements : M. ou Mme Bernard GENNE
TEL : 00 32 476 05 22 74 ou 00 32 470 72 23 55 ou 00 33 634 68 66 35

Monument aux morts

L'inauguration du monument aux morts aura lieu le Dimanche 10 Novembre 2019 à 11 heures place de la Mairie.

Distribution de l'EAU POTABLE

Les factures d'eau arrivent dans nos boîtes à lettres.

Le total des volumes facturés (15000 m3 en moyenne par an) reste inférieur au total des volumes distribués (27000 m3 en moyenne par an).

Cet écart s'explique par :

- les fuites dans le réseau de distribution public,
- l'eau utilisée pour le nettoyage de nos trois bassins de stockage,
- les purges volontaires de canalisations,
- les prélèvements sur les poteaux d'incendie,
- et autres....

Le budget de l'eau et assainissement (M49), est un budget autonome, indépendant du budget général de la commune (M14).

Le budget de l'eau doit équilibrer ses dépenses et ses recettes.

Les recettes sont constituées par l'encaissement des factures aux abonnés.

Toute facture non payée par l'abonné provoque mécaniquement une augmentation du tarif de l'eau, ce qui impacte tous les abonnés.

C'est pour cette raison que les factures impayées font l'objet de relances, puis de poursuites.



Mairie de Senechas

Le 1^{er} octobre 2019

Gard

Madame, Monsieur,

La commune de Senechas est heureuse de vous inviter à partager le traditionnel repas de l'amitié qui aura lieu **le dimanche 24 novembre 2019 à midi** au Restaurant Cante Perdrix à La Vernarède.

Le repas est gracieusement offert aux personnes ayant atteint l'âge de 65 ans en 2019 et inscrites sur la liste électorale de la commune.

Les personnes non ayants-droit désireuses de partager ce repas peuvent s'inscrire moyennant une participation de 28,50 € par personne.

Pour tous, les inscriptions seront prises en mairie jusqu'au **lundi 18 novembre** inclus.

Pour vous inscrire, veuillez remplir et faire parvenir le coupon-réponse à découper ci-dessous. Les inscriptions seront reçues en fonction des places disponibles. Le règlement se fera le jour même en espèces ou par chèque à l'ordre de « Restaurant Lou Cante Perdrix ».

Comptant sur votre présence pour le repas de l'amitié, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

Olivier DEVES,

Maire de Senechas :



Imprimé à détacher et à renvoyer impérativement avant le **lundi 18 novembre 2019** à la mairie de Senechas.

Je soussigné(e)

Demeurant.....

Désire participer au repas de l'amitié du 24/11/2019.

Nombre de bénéficiaire :

Nombre de non ayants droit :

Signature :

MAIRIE - Place de l'Eglise - 30 450 Senechas (Fr) Tel : 04 66 61 17 78

www.senechas.com

mairie.senechas@wanadoo.fr

Enquête sur la nécessité de conserver un éclairage public sur la commune de Sénéchas

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Signature :

Sur la commune de Sénéchas,
L'ECLAIRAGE PUBLIC EST-IL INDISPENSABLE ?

OUI

NON

Merci d'entourer la réponse de votre choix

Bulletin de réponse à transmettre au secrétariat de Mairie soit par courrier, soit par mail
(mairie.senechas@wanadoo.fr) avant le 8 novembre 2019.
